

Commune de  
**POCÉ-LES-BOIS**

Département d'Ille-et-Vilaine

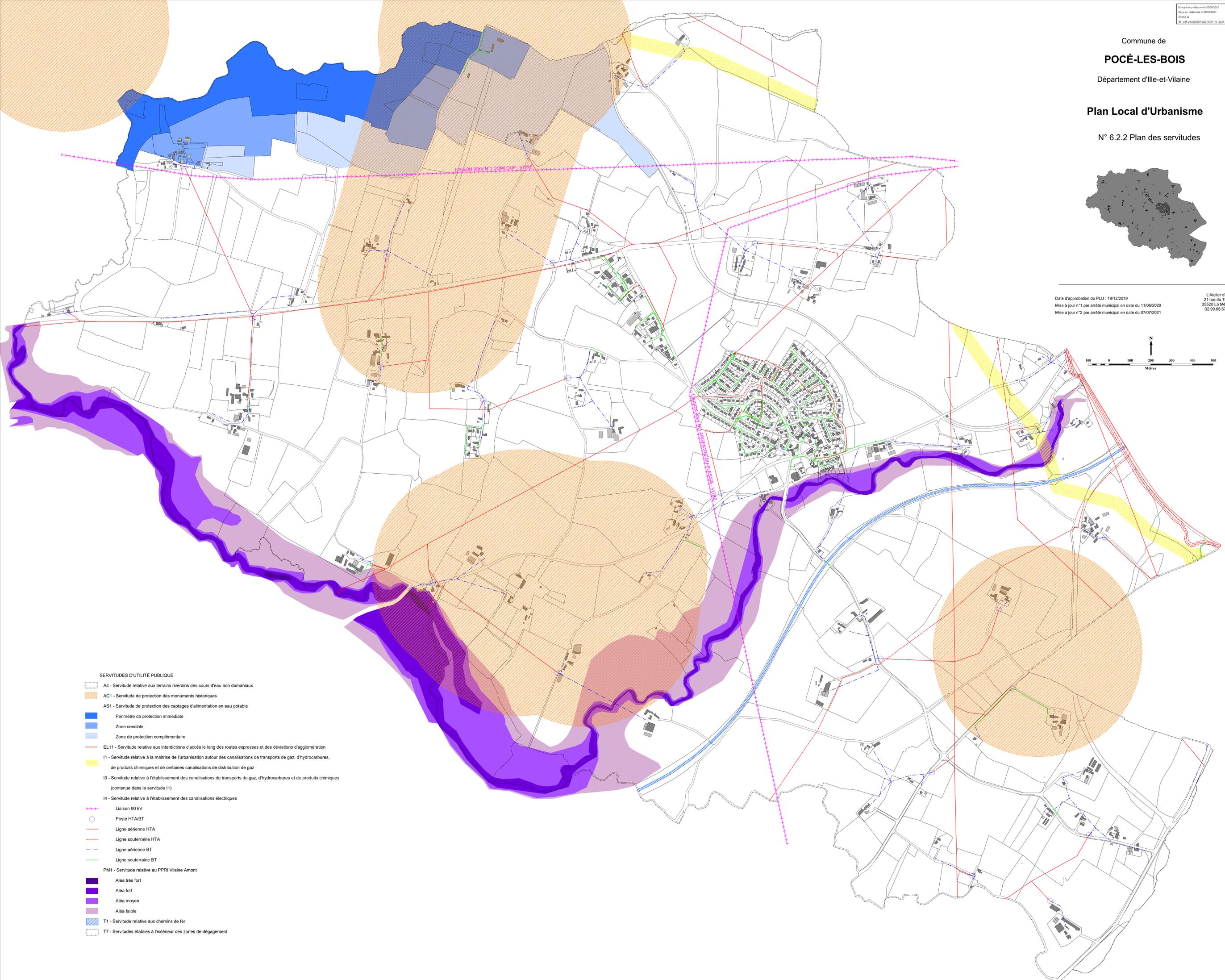
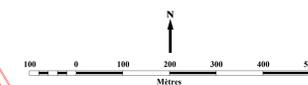
**Plan Local d'Urbanisme**

N° 6.2.2 Plan des servitudes



Date d'approbation du PLU : 18/12/2019  
Mise à jour n°1 par arrêté municipal en date du 11/08/2020  
Mise à jour n°2 par arrêté municipal en date du 07/07/2021

L'Atelier d'Ys  
21 rue du Treille  
35520 La Mézière  
02 99 66 67 81



- SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**
- A4 - Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
  - AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
  - AS1 - Servitude de protection des captages d'alimentation en eau potable
    - Périmètre de protection immédiate
    - Zone sensible
    - Zone de protection complémentaire
  - EL11 - Servitude relative aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération
  - I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
  - I3 - Servitude relative à l'établissement des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (contenue dans la servitude I1)
  - I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
    - Liaison 90 kV
    - Poste HTA/BT
    - Ligne aérienne HTA
    - Ligne souterraine HTA
    - Ligne aérienne BT
    - Ligne souterraine BT
  - PM1 - Servitude relative au PPRI Vilaine Amont
    - Aléa très fort
    - Aléa fort
    - Aléa moyen
    - Aléa faible
  - T1 - Servitude relative aux chemins de fer
  - T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement